

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 014 – DEP HIVER MESS EQUIPES 2026

DIVISION 1 – POULE A

Responsable : LE BERRE Yann - Email: yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 09/11/2025

53 37 0242 TC. LA RICHE. 1 * / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1
53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 1
53 37 0047 TC. CHINON 1 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 1

Journée 2 - 16/11/2025

53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2
53 37 0051 US. ST PIERRE 1 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1
53 37 0044 USE. AVOINE 1 * / 53 37 0047 TC. CHINON 1

Journée 3 - 23/11/2025

53 37 0242 TC. LA RICHE. 1 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 1
53 37 0047 TC. CHINON 1 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2
53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 1

Journée 4 - 30/11/2025

53 37 0044 USE. AVOINE 1 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 1
53 37 0047 TC. CHINON 1 * / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1
53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1

Journée 5 - 07/12/2025

53 37 0242 TC. LA RICHE. 1 * / 53 37 0047 TC. CHINON 1
53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 1
53 37 0051 US. ST PIERRE 1 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2

53 37 0242	TC. LA RICHE. 1	HEYNDRIKX	Mathieu	06 75 20 27 38	mathieuhdx@gmail.com
53 37 0386	TC. BALLAN MIRE 2	DURAND	Baptiste	07 81 80 14 59	baptedurand37@gmail.com
53 37 0047	TC. CHINON 1	MARTIN	Romain	06 83 52 01 03	romain2937@hotmail.com
53 37 0418	AS. ROCHECORBON 1	MARIE	Romuald	06 62 62 56 03	romualdm@yahoo.fr
53 37 0044	USE. AVOINE 1	JONOT	Maxence	06 18 03 04 49	maxence.jonot@gmail.com
53 37 0051	US. ST PIERRE 1	BIOTA	Martin	06 52 14 87 00	martinbiota06@gmail.com

1 – Date limite prise de licence : 08 novembre 2025

2 – Joueurs NvEQ : En Division Excellence, la participation des joueurs NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 2 joueurs lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement)

3 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double : simple 4, simple 2, simple 3 simple 1, puis le double. (Divisions Excellence, 1 et 2).
- 3 simples et 1 double : simple 1, simple2, simple 3, puis le double. (Divisions 3 et 4).
- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.
- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**. Application de la procédure « **No Advantage** » dite **No Ad**.

4 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite du joueur par WO.

5 – Forfait équipe : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

6 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

7 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

8 - Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

9 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier ou photo des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 014 – DEP HIVER MESS EQUIPES 2026

DIVISION 1 – POULE B

Responsable : LE BERRE Yann - Email: yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 09/11/2025

53 37 0043 ACA Tennis 1 * / 53 37 0420 JS. METTRAY 1
53 37 0263 AS.MONTS 1 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 1
53 37 0317 ATGT 2 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 2

Journée 2 - 16/11/2025

53 37 0420 JS. METTRAY 1 * / 53 37 0263 AS.MONTS 1
53 37 0144 ST AVERTIN TENN 2 * / 53 37 0043 ACA Tennis 1
53 37 0570 ES. OESIENNE 1 * / 53 37 0317 ATGT 2

Journée 3 - 23/11/2025

53 37 0317 ATGT 2 * / 53 37 0263 AS.MONTS 1
53 37 0420 JS. METTRAY 1 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 2
53 37 0043 ACA Tennis 1 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 1

Journée 4 - 30/11/2025

53 37 0317 ATGT 2 * / 53 37 0420 JS. METTRAY 1
53 37 0570 ES. OESIENNE 1 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 2
53 37 0263 AS.MONTS 1 * / 53 37 0043 ACA Tennis 1

Journée 5 - 07/12/2025

53 37 0043 ACA Tennis 1 * / 53 37 0317 ATGT 2
53 37 0144 ST AVERTIN TENN 2 * / 53 37 0263 AS.MONTS 1
53 37 0420 JS. METTRAY 1 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 1

53 37 0043	ACA Tennis 1	WATTELET	Benjamin	06 47 53 25 55	attitudtennis@gmail.com
53 37 0263	AS.MONTS 1	BRODIN	Antoine	06 31 26 65 95	antoine.brodin.pro@gmail.com
53 37 0317	ATGT 2	LEFEBVRE	Fabien	06 70 47 46 67	tenfa21@hotmail.fr
53 37 0420	JS. METTRAY 1	DELAGE	Thomas	07 62 54 73 26	tdelage8@gmail.com
53 37 0570	ES. OESIENNE 1	GAUTIER	Nicolas	06 89 89 91 80	nicogo71@hotmail.fr
53 37 0144	ST AVERTIN TENN 2	RIGNAULT	Hugo	06 64 02 10 89	hugo.rignault@gmail.com

1 – Date limite prise de licence : **08 novembre 2025**

2 – Joueurs NvEQ : **En Division Excellence, la participation des joueurs NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 2 joueurs lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement)**

3 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double : simple 4, simple 2, simple 3 simple 1, puis le double. (Divisions Excellence, 1 et 2).
- 3 simples et 1 double : simple 1, simple 2, simple 3, puis le double. (Divisions 3 et 4).
- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.
- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**. Application de la procédure « **No Advantage** » dite **No Ad**.

4 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite du joueur par WO.

5 – Forfait équipe : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

6 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

7 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

8 - Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

9 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier ou photo des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.